

**République Française**  
**Département du Bas-Rhin**  
**Arrondissement de Haguenau-Wissembourg**

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
de la communauté de communes Sauer Pechelbronn**

**séance du 23/09/2019**

**Date de la convocation:**  
16/09/2019  
**Date d'affichage:**  
17/09/2019

L' an 2019 et le 23 Septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

**Nombres de membres:**  
Afférents au conseil  
communautaire : 35  
En exercice : 35  
Votants : 23

Elus présents : M. HAAS Jean-Marie

Titulaires : Mmes : DUDT Lysianne, GARDON Karine, LEDIG Evelyne, ROTH Marie-Louise, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, NICASTRO Gérard, PFEIFFER Dominique, RICHERT Robert, SCHLOSSER Charles, SCHNEPP Franck, SITTER Pierrot, SUSS Charles, THALMANN Alfred, WEISS Damien, WERNERT Stéphane  
Suppléant – délégation vote: Mme SCHELLENBERGER Michèle  
Suppléants - sans délégation vote :MM LETZELTER Alain, OTT Olivier

Elus excusés - procuration : Mmes WEISS Marie-Line à M. JULLY Jean-Marie, DUTEY Sylvie à M. WEISS Damien, MM : PETER Guillaume à Mme DUDT Lysianne, SIGRIST Benoît à M. FUCHS Alain, WEISBECKER Jean à M. ISEL Roger  
Elus excusés: MM : ATZENHOFFER Alphonse, KAISER Francis, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis  
Suppléants excusés : Mme ZUGMEYER Danielle.

Elus absents : titulaires : Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DESCHLER Annie, HASENFRATZ Rachel, M. SCHERTZ Christophe  
Suppléants : Mmes KOCHER Bernadette, STURM Céline, MM RAUSCHER Bernard, OSTER Rémy, WEGMANN Alain, FISCHER Alain, FUCHS Thierry, WEHRUNG Freddy, ROMIAN Serge, NIEDERER Gérard, HOCH Georges

Secrétaire de séance :  
M. KREISS Alfred.

**Réf : 050.2019**  
**Vote : A l'unanimité**  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstentions : 1  
**Mention exécutoire : Oui**

**050.2019 : Compétence générale EAU (Grand cycle de l'eau) :**  
**approbation du compte-rendu de la conférence de l'eau du 03.06.2019**  
**et définition d'une politique de gestion et de développement**  
**transversale en partenariat avec le SDEA et le SYCOPARC**

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,*

*Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 définissant l'intérêt communautaire,*

*Vu la délibération n°092.2016 en date du 05.07.2016 : « Adhésion au réseau TEPOS -territoires à énergie positive »,*

*Vu la délibération n°083.2017 en date du 13.11.2017 : « Engagement et conduite d'une démarche « destination TEPOS »,*

*Vu la délibération n°084.2018 en date du 17.12.2018 : « Destination TEPOS : action de développement de projets d'énergies renouvelables citoyens – engagement d'une démarche de création d'une centrale villageoise »,*

*Vu la délibération n°072.2017 en date du 13.11.2017 : « Compétence eau : adhésion et transfert de compétence par anticipation au SDEA et au SIVU intercommunal d'adduction d'eau potable du canton de Soultz-Sous-Forêts », et le projet partenarial de gestion du cycle de l'eau avec le SDEA Alsace Moselle (cf. réunion « projet partagé de gestion de l'eau » du conseil communautaire et du SDEA du 23.10.2017),*

*Vu la délibération n°023.2019 en date du 13.05.2019 : « Démarche " Destination TEPOS " : engagement de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en faveur d'un scénario de territoire à énergie positive à l'horizon 2037 »,*

*Considérant que la communauté de communes Sauer-Pechelbronn dispose depuis le 01.01.2018 de la compétence générale « eau » pour toutes les composantes (eau potable, assainissement, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations (GEMAPI) coulée des eaux boueuses.),*

*Considérant que l'exercice de la compétence générale « eau » a été transférée au SDEA Alsace-Moselle dans le cadre d'un accord partenarial, et en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,*

*Considérant l'intérêt d'avoir une approche globale des politiques publiques conduites en matière de préservation et d'usage de l'eau,*

*Considérant l'impératif d'optimiser le fonctionnement des services publics engagés dans la gestion et la préservation de l'eau, tant au niveau de la gouvernance, qu'au niveau financier et environnemental, et d'usage,*

*Considérant que l'eau est un atout d'équilibre et de développement du territoire, vitale, et qu'une vision partagée et solidaire autour de ses usages s'impose,*

*Considérant la conférence de l'eau organisée en partenariat entre la communauté de communes, le SDEA Alsace Moselle et le SYCOPARC, tenue le 03.06.2019 à destination des élus locaux, et son compte-rendu,*

*Considérant l'importance d'une délibération cadre, de portée politique, fixant les attentes et propositions, enjeux et engagements des élus en matière d'émergence d'une démocratie de l'eau essentielle aux politiques de transition engagées par la communauté de communes,*

*Vu l'avis favorable du bureau exécutif,*

*Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS, et du vice-président Roger ISEL,*

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, une abstention, décide :**

- **De prendre acte du compte-rendu de la conférence de l'eau tel qu'annexé à la présente délibération, identifiant l'importance de l'eau comme éléments essentiel des politiques de transition écologique conduites par la communauté de communes, et appuyant l'engagement partenarial avec le SDEA Alsace Moselle et le SYCOPARC, dans une vision partagée,**
- **D'intégrer l'eau – en tant que ressource et habitat naturel - comme élément essentiel du programme politique et citoyen de « destination » TEPOS », scénario de territoire à énergie positive à l'échelle de 2037 porté par les élus locaux, et comme ressource d'avenir,**
- **De prendre acte en particulier des conclusions des ateliers de travail définissant les grands enjeux, les engagements, les attentes et propositions, en matière d'eau,**
  - o **Solidarités : objectifs : Tendre vers une gouvernance « EAU » unique porteuse d'une vision globale, transversale et solidaire et garante d'une politique publique efficace et optimisée :**
    - **Tendre vers des commissions réunies puis fusionnées à terme,**
    - **Tendre vers une solidarité tarifaire et un tarif unique à terme,**
    - **Assurer l'autosuffisance de l'alimentation en eau sur le territoire,**
    - **Présenter d'ici fin 2019 le schéma directeur de l'eau de la CCSP 2020-2045, intégrant une stratégie de gouvernance et de tarifs uniques sur 5 à 10 ans, selon l'état d'avancement des travaux de chaque commission locale,**
  - o **Partenariats : objectifs : Le développement du réseau des acteurs et le partage d'expertise :**
    - **Garantir une proximité (géographique ou institutionnelle) entre la communauté de communes et les différents acteurs du domaine de l'eau, et la complémentarité dans leurs actions,**
    - **Approfondir les partenariats via notamment la contractualisation et l'invitation aux réunions de travail, et développer les liens avec l'AERM, acteur identifié comme essentiel et incontournable,**

- **S'appuyer sur l'expertise du SDEA et du SYCOPARC – Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord et données produites dans le cadre de la politique Natura 2000 –,**
- o **Liens « eau » et transition : objectifs : la sobriété et gestion équilibrée de l'eau :**
  - **économiser et préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides, adapter les pratiques,**
  - **avoir une approche à l'échelle du bassin versant,**
  - **avoir une approche transversale pour mettre en exergue les passerelles existantes entre les politiques de l'eau et les autres politiques (biodiversité, agriculture, déchets,...)**
- o **Communication-médiation : objectifs : la sensibilisation positive et le partage de bonnes pratiques :**
  - **mettre en place un plan de communication partenarial entre le PNRVN, le SDEA et la CCSP, facilitant les échanges et la cohérence des messages, en s'appuyant notamment sur les ressources déjà existantes et les agents et élus connaisseurs du sujet, et en développant des actions concrètes,**
  - **S'appuyer sur les élus communaux pour partager les connaissances et expériences,**
  - **produire des actualités sur l'eau « clé en main » à diffuser librement,**
  - **organiser des événements de sensibilisation du grand public et des scolaires, à caractère ludique. Proposer des actions à destination des usagers (pêcheurs, agriculteurs, élus) et riverains pour promouvoir les bonnes pratiques (NOTA : programme de médiation « Jetons-nous à l'eau ! » du PNRVN).**
  -
- o **Et de manière plus globale, au vu des objectifs visés ci-dessus, retenir les enjeux suivants d'ici la fin du prochain mandat :**
  - **Impulser d'une dynamique d'implication, de mobilisation et concertation de tous les acteurs (institutions et élus, usagers, entreprises), de promotion de la sobriété des usages, vers une transition écologique et solidaire réussie,**
  - **Conduire une politique de solidarité et de convergence des commissions territoriales locales (finances, gouvernance), et d'approche globale et transversale de la compétence générale eau dans toutes ses composantes (eau potable, assainissement, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations (GEMAPI) coulée des eaux boueuses).**
- **De s'engager dans une démarche active de prise en compte des enjeux de préservation et de la ressource en eau et des milieux aquatiques pour le bien être du territoire et de ses habitants, et à ce titre de poursuivre et renforcer les relations partenariales et actions mutualisées avec le SYCOPARC et le SDEA Alsace Moselle,**

- **De se porter candidate aux côtés du SDEA Alsace-Moselle, en cohérence avec la charte du Parc, aux fins de contractualiser avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre d'un contrat de territoire « Eau et Climat »,**
- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

*Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 27/09/2019

*Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982*

Le président,  
Jean-Marie HAAS

Publication ou notification du : 03/10/2019

**Annexe : Compte-rendu de la conférence de l'eau du 03006.2019 à Preuschedorf.****Présents :**

| Nom            | Prénom       | Commune                |
|----------------|--------------|------------------------|
| BALL           | Jean-Claude  | Merkwiller-Pechelbronn |
| BISCHOFF       | Sandrine     | Walbourg               |
| DESCHLER       | Annie        | Lembach                |
| DUDT           | Lysiane      | Morsbronn              |
| FUCHS          | Alain        | Woerth                 |
| GARDON         | Karine       | Goersdorf              |
| HAAS           | Jean-Marie   | Gunstett               |
| HOCH           | Georges      | Wingen                 |
| ISEL           | Roger        | Hegeney                |
| JULLY          | Jean-Marie   | Eschbach               |
| KEMPF          | André        | Eschbach               |
| KLIPFEL        | Martin       | Gunstett               |
| KOCHER         | Bernadette   | Lobsann                |
| KREISS         | Alfred       | Lobsann                |
| LAPP           | Alain        | Biblisheim             |
| MULLER         | Jean         | Froeschwiller          |
| NICASTRO       | Gérard       | Obersteinbach          |
| OSTER          | Rémy         | Forstheim              |
| OTT            | Olivier      | Oberdorf Spachbach     |
| PFEIFFER-RINIE | Dominique    | Preuschedorf           |
| RICHERT        | Robert       | Obersdorf Spachbach    |
| ROTH           | Marie-Louise | Kutzenhausen           |
| SCHLOSSER      | Charles      | Lembach                |
| SCHNEIDER      | Francis      | Walbourg               |
| SCHNEIDER      | Dominique    | Merkwiller-Pechelbronn |
| SCHNEPP        | Franck       | Goersdorf              |
| SIEDEL         | Dominique    | Durrenbach             |
| SITTER         | Pierrot      | Kutzenhausen           |
| THALMANN       | Alfred       | Lampertsloch           |
| TRAUTMANN      | Christian    | Lembach                |

**Invités absents :**

| Nom                      | Prénom        | Commune          |
|--------------------------|---------------|------------------|
| ATZENHOFFER              | Alphonse      | Dieffenbach      |
| BONNET                   | Daniel        | Laubach          |
| CABIROL DE SAINT-GEORGES | Mireille      | Biblisheim       |
| CUNTZ                    | Corine        | Dieffenbach      |
| DUTEY                    | Sylvie        | Durrenbach       |
| ERHOLD                   | Janine        | Gundershoffen    |
| FISCHER                  | Alain         | Gunstett         |
| FUCHS                    | Thierry       | Lampertsloch     |
| HASENFRATZ               | Rachel        | Woerth           |
| HEBTING                  | Pascal        | Morsbronn        |
| HITTLER                  | Eugène        | Gunstett         |
| KAISER                   | Alain         | Woerth           |
| KAISER                   | Francis       | Langensoultzbach |
| KLIPFEL                  | Jean-Louis    | Laubach          |
| LEDIG                    | Evelyne       | Langensoultzbach |
| LETZELTER                | Alain         | Morsbronn        |
| MEYER                    | Georges       | Gundershoffen    |
| MISCHLER                 | Marc          | Morsbronn        |
| MORI                     | Jacqueline    | Woerth           |
| NIEDERER                 | Gérard        | Walbourg         |
| PETER                    | Guillaume     | Forstheim        |
| RAUSCHER                 | Bernard       | Dieffenbach      |
| ROMIAN                   | Serge         | Niedersteinbach  |
| SCELLENBERGER            | Michèle       | Biblisheim       |
| SCHERTZ                  | Christophe    | Niedersteinbach  |
| STEINER                  | Jean-Philippe | Obersteinbach    |
| SUSS                     | Charles       | Lembach          |
| WEGMANN                  | Alain         | Froschwiller     |
| WEHRUNG                  | Freddy        | Laubach          |
| WEISBECKER               | Jean          | Wingen           |

|                  |            |             |
|------------------|------------|-------------|
| TRITSCHLER-PETER | Alexia     | Forstheim   |
| WEISS            | Marie-Line | Eschbach    |
| WEISS            | Damien     | Durrenbach  |
| WERNERT          | Stéphane   | Preuschoorf |
| ZUGMEYER         | Danielle   | Hégeney     |

Assistaient en outre :

ANSTETT Laurent, directeur adjoint territoire Nord SDEA  
BECKER Emilie, responsable communication SDEA  
BOCK Jean-Claude, directeur territoire Nord SDEA  
GLOCK Anne, chargée de mission mobilité – TIC CCSP  
HARRES Till, directeur des projets CCSP  
HERRMAL Joseph, directeur général SDEA  
KIEFFER Emilien, administrateur SIG, technicien TIC CCSP  
KIFFER Guislain, responsable Antennes SDEA Bitche et Durrenbach  
KIRSCH Fabrice, DGS CCSP  
KRIEGER Christian, technicien Etudes et Travaux Réseaux SDEA  
L'HOSPITALIER, Marie, chargée de mission Natura 2000 PNRVN  
MELLIER Pascal, directeur général adjoint territoires SDEA  
MOITRIER Vincent, direction gestion durable des bassins versants  
SCHWEITZER Carole, chargée de communication SDEA  
WEBER Frédérique, chargée de mission environnement CCSP

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil par Jean-Marie HAAS
2. Portrait de l'eau du territoire
3. Actualité de l'eau sur le territoire
4. Ateliers de travail
5. Restitution et conclusion

### **1. Accueil par Jean-Marie HAAS**

La communauté de communes dispose aujourd'hui des compétences entières du cycle de l'eau : l'eau potable, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations (GEMAPI) et la coulée des eaux boueuses.

Si ces compétences ont été transférées au SDEA dans le cadre d'un « engagement partenarial », l'objectif est de « booster » les politiques publiques en matière d'eau et de les inscrire comme élément essentiel des politiques de développement durable du territoire Sauer-Pechelbronn.

Pour souligner cet engagement, la communauté de communes et le SDEA ont organisé la fête de l'eau qui s'est déroulée à l'étang du Fleckenstein les 23 et 24 septembre 2018 avec un double objectif:

- mettre en avant la proximité des liens et de l'action du SDEA, des communes et de la communauté de communes, avec les élus locaux pour l'ensemble du cycle de l'eau,
- et, dans le cadre de la politique de développement durable de la communauté de communes, s'appuyer sur des partenariats avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord, les associations de pêche, le centre d'initiation à la nature de Munchhausen...

Elus, scolaires et grand public ont pu profiter de diverses activités. Près de 200 participants ont assisté à la journée grand public de dimanche et 190 scolaires ont été accueillis le lundi.

L'objectif de la soirée est de passer de la fête de l'eau à la conférence de l'eau pour faire émerger une vraie démocratie de l'eau avec l'ensemble des acteurs présents : délégués eau, assainissement, grand cycle de l'eau et délégués communautaires.

La soirée s'est déroulée en 4 parties :

- 1ère partie : il s'agissait de faire le portrait de l'eau sur le territoire,
- 2ème partie : l'actualité de l'eau sur le territoire permettait de faire le point sur les actions en cours et à venir,
- La 3<sup>ème</sup> s'est déroulée sous forme d'atelier de travail pour rendre acteurs les participants et recueillir les attentes et propositions qui ont été restituées en 4<sup>ème</sup> partie.

## **2. Portrait de l'eau du territoire**

*Cf support de présentation*

Le portrait de l'eau a été présenté par compétences autour du cycle de l'eau :

- Gestion de l'eau et des milieux aquatiques présenté par Marie L'Hospitalier
- Eau potable par Pascal Mellier
- Assainissement par Jean-Claude Bock
- Et Prévention contre les inondations par Frédérique Weber.

L'objectif était de présenter les données clés de chaque thématique pour partager les connaissances du territoire.

La présentation a été ponctuée par des questions à laquelle l'assemblée était invitée à répondre.

## **3. Actualité de l'eau sur le territoire :**

*Cf support de présentation*

Pour présenter les projets en lien avec l'eau en cours ou à venir sur le territoire, les élus intervenants ont répondu à des questions thématiques montrant l'imbrication des compétences de l'eau entre elles et avec les autres politiques de la communauté de communes.

- Comment accompagner le développement du territoire ? Présentation par M. Isel
- Comment améliorer le cadre de vie ? présentation par M. Ball
- Comment préserver et préparer le territoire pour les générations futures ? Présentation par M. Muller

#### 4. Ateliers de travail

A leur arrivée en début de réunion, les participants avaient été invités à s'inscrire dans l'un ou l'autre des 4 ateliers proposés :

- Atelier 1 : quelles solidarités sur le territoire ?
- Atelier 2 : quels partenariats et pour quelles actions ?
- Atelier 3 : « Destination TEPOS », quelles interactions entre grand cycle de l'eau et transition énergétique et écologique ?
- Atelier 4 : Communication et médiation : comment mieux sensibiliser aux enjeux de l'eau ?

#### Atelier 1 : Quelles solidarités sur le territoire ?

- animateur : Roger Isel
- Secrétaire : Pascal Mellier
- Observateur : Fabrice Kirsch



#### Forme de l'atelier :

Les participants ont d'abord été invités à lister toutes les formes de solidarité existantes sur le territoire, en lien avec l'eau.

Sur cette base, il s'agissait d'identifier quels étaient les points de blocage et les points forts de ces solidarités.

Enfin, les participants se sont positionnés sur les objectifs à atteindre dans ce domaine.

#### Les solidarités existantes :

- Assainissement :
  - Solidarité Financière, tarifaire, gouvernance
  - Exemple: STEP Nieder-Obersteinbach 3,2 M€.

- Eau potable :
  - Solidarité opérationnelle + expertise (Interreg) + organisationnelle
  - Exemple : Lobsann sur dossier technique
- Solidarité CCSP / SDEA :
  - Partage de savoirs faire (Interreg),
  - Partage de bâtiments...
- Solidarité du financement
  - Solidarité amont/aval avec GEMAPI + Coulées des Eaux Boueuses = 130 000 €
  - Priorités à fixer collectivement pour la GEMAPI avec enjeux plus au Nord qu'au Sud: à équilibrer / bandes enherbées

#### **Les points de blocage :**

- Tenir compte de l'histoire de chaque territoire
- Delta entre les tarifs
- Différence d'investissement qui implique beaucoup de temps
- Implique que toutes les communes jouent le jeu
- Faiblesses "politiques" de certains territoires
- Identifier l'apport de chaque territoire préalablement
- Blocage dans certaines communes
- Prérequis = étude en cours sur schéma de l'eau

#### **Les axes d'amélioration :**

- GEMAPI: bien fixer les priorités sur tout le territoire et les partager
- Importance du PPRI qui doit s'intéresser à tout le territoire: en cours
- Chef de file à désigner
- Planning: 1 mandat (celui à venir)
- Travail sur une charte
- Emergence d'un projet politique (mieux se connaître)
- Tarif unique, c'est une nécessité
- Nécessité d'information des habitants = volonté
- Possibilité d'avancer par étapes dans le rapprochement des commissions
- Possibilité de se rendre moins dépendant des syndicats des eaux voisins
- Schéma directeur apportera des éléments de réflexion
- Avancer sur les trois compétences (EAU, ASS, GEMAPI) de manière cloisonnée dans un premier temps
- Plusieurs schémas possibles = budget unique et tarif différencié
- Passer au-delà des blocages politiques et s'imposer
- Solidarité rime avec "gains d'argent"
- Exemple positif de Wingen (investissement et hausse du prix de l'eau)
- Sensibiliser: l'intérêt est partout sur les communes

#### **Les nouvelles solidarités :**

- A développer / à étendre : nécessité de solidarité entre les Commissions Locales Eau Potable pour mieux se connaître:
  - Supprimer le sentiment de méfiance,

- Travailler ensemble : exemple des commissions locales Wœrth et Langensoultzbach qui font déjà des réunions communes.
- A développer : solidarité future Eau potable pour les investissements, voire les tarifs
  - Pour les tarifs : est-ce envisageable à l'horizon 5/6 ans? Cela a été fait pour les déchets, pour l'assainissement : c'est possible mais toutes les communes doivent jouer le jeu avec effort,
  - Certaines communes ont déjà fait des efforts de Tarifs / Investissement.
- A l'automne = objectif de présenter un Schéma Directeur avec comparaison prix/situation et préciser les délais de solidarité. Définir une stratégie sur 5 ou 10 ans.
- Expliquer aux habitants les enjeux / les raisons des évolutions
  - D'autres solidarités en-dehors de l'eau, d'autres thèmes?
  - Réflexion possible d'une solidarité progressive
  - Possibilité d'une charte d'engagement et d'information de la population
  - Partage de la ressource en eau / Interconnexion

**Axes prioritaires à retenir (restitution par Roger Isel) :**

- Présentation à l'ensemble des commissions locales du territoire (avant la fin d'année) du schéma directeur de l'eau de la CCSP 2020-2045
- Autosuffisance de l'alimentation en eau sur le territoire : nouveau partenariat à définir et signature de conventions pour les achats d'eau aux syndicats voisins,
- Envisager la réunion commune des Commissions Eau pour une meilleure connaissance des installations,
- Elaborer une charte/convention la convergence/délai/tarif des commissions locales eau du la CCSP.

- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Agence Française de Biodiversité
- Région Grand Est
- Verbandsgemeinde Dahner Felsenland
- Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH)
- Communauté de communes du Pays rhénan
- Communauté de communes Plaine du Rhin
- Communauté de communes de l'Outre-Forêt
- Chambre d'agriculture
- Office National des Forêts – Centre Régional de la Propriété Forestière
- Associations naturalistes (ex. Alsace Nature, Conservatoire des sites alsaciens)
- Structures d'éducation à l'environnement (ex. CINE Munchhausen)

- [illegible]

Une attention particulière a été portée à la démarche « destination TEPOS », par l'interrogation collective « Quel acteur peut nous aider à nous adapter si demain, le climat se dérègle encore davantage ? ».

A ce titre, les participants ont déploré le manque de visibilité sur les compétences des uns et des autres, permettant de faire appel pour du conseil ou une aide.

Néanmoins, les partenaires financiers, la profession agricole et les écoles sont identifiés, au titre respectivement du conseil et des investissements nécessaires, de l'action concrète sur le terrain (ressource en eau, résistance aux événements météorologiques...) ainsi que l'éducation.

**A retenir (restitution par Christian Trautmann) :**

- La réflexion collective portait sur un éventuel approfondissement de nos partenariats : « Avec qui faudra-t-il travailler davantage, et notamment qui faudra-t-il inviter à la prochaine Conférence de l'eau ? »
- Les participants souhaitent un rapprochement avec les acteurs sur le terrain (plus qu'avec des représentants, jugés trop éloignés des réalités de terrain).
- Ils jugent important d'intégrer toutes les structures de sensibilisation, ce qui représente un défi sur le long terme, et devra intégrer toute la population.
- Enfin, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, joue un rôle important dans le financement des actions ; il paraît à tous indispensable d'approfondir les liens, éventuellement sous la forme d'un « contrat de territoire » (tel d'ores et déjà éprouvé par le « contrat multi-pressions »). Le manque de proximité de l'AERM est regretté (pas d'interlocuteur identifié). A ce titre, il apparaît intéressant d'envisager l'invitation d'un représentant de l'agence à la prochaine conférence de l'eau.



**Atelier 3 : « Destination TEPOS », quelles interactions entre grand cycle de l'eau et transition énergétique et écologique ?**

- Animateur : Jean Muller

- Secrétaire : Frédérique Weber
- Observateur : Vincent Moitrier



Forme de l'atelier : photo-interprétation. Diverses photos sont posées à plat sur une table et les participants sont invités individuellement à en sélectionner une qui selon eux illustre le thème.

En groupe, chacun décrit la photo sélectionnée et quel est l'enjeu concerné pour le territoire.

Après le tour de table, les participants se regroupent pour faire ressortir des thématiques et peuvent choisir d'autres photos sur la table, qui selon eux complètent l'enjeu.

### Les discussions autour des photos ont permis de faire un certain nombre de constats :

- Des accidents climatiques de plus en plus fréquents : photo sol crouté illustrant la sécheresse, photo d'une inondation sur le territoire à Preusdorf, photo de coulées de boue.
- Des atteintes à la ressource en eau (qualité, quantité) : photo de rejets polluants dans une rivière, de plastique flottant dans l'eau, de pulvérisation sur des parcelles agricoles, robinet laissé allumer pendant le brossage des dents, arrosage des pelouses...

#### Zoom sur : l'empreinte eau cachée

- Une photo a en particulier interpellé : des jeans suspendus à une corde à linge... Les animateurs ont explicité le message caché. Pour fabriquer un jean, il faut environ 10 000l d'eau ! C'est ce qu'on appelle l'impact caché de notre consommation d'eau, c'est-à-dire l'eau qui est nécessaire à la fabrication des produits que nous consommons.
- A noter qu'un Français utilise en moyenne 123 litres d'eau visible par jour (toilettes, vaisselles, douches, brossages des dents). Plus de 1 665 litres d'eau cachée par jour pour son énergie nucléaire, son alimentation et fabriquer tous ses biens de consommation, ce qui correspond à 94% de sa consommation en eau, soit 650 m3 d'eau par an. (source : Famille en transition écologique de Jérémie Pichon - Thierry Souccar Editions - 2019, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/leau-et-les-milieus-aquatiques-chiffres-cles-edition-2016> et <https://www.eaufrance.fr/actualites/empreinte-eau-quel-niveau-de-pression-exercee-par-les-menages>)

- Des photos illustrant des paysages et espèces du territoire ont été choisies (photos d'espèces inféodées aux milieux humides comme le martin pêcheur, la salamandre ou la libellule gomphe serpent, photo d'une rivière du territoire), les participants

soulignant la richesse paysagère et écologique que cela représente et souhaitant que cela soit préservé

**Face à ces constats souvent alarmistes, des solutions peuvent néanmoins être trouvées :**

- Pour économiser l'eau : promotion des récupérateurs d'eau de pluie, sensibilisation aux éco-gestes,
- Pour s'adapter aux aléas climatiques et préserver la qualité de l'eau et la biodiversité : mise en place d'aménagements d'hydraulique douce (photo de fascine, de haies, bandes enherbées), changement des pratiques agricoles, avec développement de nouvelles filières.

***Zoom sur : l'adaptation des pratiques agricoles***

*Certaines photos ont fait l'objet d'explications plus détaillées :*

- *Litière animale (élevage bovin) en plaquettes de bois: avec les périodes de sécheresse, le prix des fourrages augmente, paille comprise. Des solutions alternatives pour les litières sont à investiguer et l'utilisation de plaquettes bois représente une bonne alternative éprouvée. Cette nouvelle filière permettrait de revaloriser le rôle des ripisylves - ces cortèges végétaux situés le long des rivières - de favoriser le développement de ces haies hautes avec un impact favorable sur la biodiversité et créant de nouveaux débouchés économiques pour les agriculteurs qui les entretiennent.  
Ces plaquettes peuvent aussi être utilisées en chaufferie (photo de la chaufferie l'Ecorce).*
- *Arbres co-plantés dans des champs : l'agroforesterie désigne une pratique associant arbre et agriculture sur une même parcelle. Cette pratique présente des avantages considérables notamment une intensification de la production résultant d'une meilleure utilisation des ressources naturelles du milieu comme l'eau. Elle pourrait permettre d'amortir les accidents climatiques, réduit la pollution des nappes phréatiques (filtre), améliore l'infiltration du ruissellement, limite l'évaporation du sol, améliore les niveaux de biodiversité.*
- *Roselière et panneaux de roseaux : une réflexion est en cours au niveau du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour développer une filière autour des roseaux en lien avec les gestionnaires d'espaces naturels (entretien de milieux à haute valeur écologique) et le SDEA (filtres plantés de roseaux et gestion des coulées de boues). Il s'agirait d'une manière de revaloriser le roseau dans les espaces agricoles. Une étude de marché sur le matériau roseaux a été rendue en décembre 2018 avec comme conclusions :
  - *Un intérêt pour le « béton » de roseaux (à base de chaux ou de terre).*
  - *Nécessité de trouver un récolteur (coupe, broyage, stockage) et/ou un transformateur (brique de terre/roseau ou chaux/roseau)**



**A retenir (restitution par Vincent Moitrier) :**

- L'enjeu de l'eau, de sa préservation, est central face aux enjeux climatiques et énergétiques.
- L'approche doit se faire à l'échelle d'un bassin versant et ne pas négliger l'empreinte de l'eau cachée à l'échelle mondiale.
- L'ensemble des acteurs doivent être impliqués à travers des actions d'animation et de sensibilisation.
- Il s'agit de travailler en transversalité entre les différentes compétences exercées : GEMAPI, Plan local de prévention des déchets, Destination TEPOS 2037.
- Les 2 mots qui ont résumé l'atelier : sobriété et gestion équilibrée de la ressource.

#### **Atelier 4 : Communication et médiation : comment mieux sensibiliser aux enjeux de l'eau ?**

- Animateur : Jean-Marie Haas
- Secrétaire : Anne Glock
- Observateur : Marie L'Hospitalier



différents supports.

#### **Constat de départ :**

- Il y a beaucoup d'intervenants dans le domaine de la compétence « eau » au sens large. Il est du coup tout à fait compréhensible que les habitants ne sachent plus qui fait quoi dans ce domaine.
- Chaque intervenant, PNRVN, CCSP, SDEA, dispose de ses propres outils de communication. L'avantage est qu'on peut toucher plus de personnes via ces

#### **A retenir (restitution par Anne Glock) :**

Mettre en place un **plan de communication partenarial** qui facilitera l'échange d'informations, l'uniformisation des messages.

Plusieurs axes peuvent être privilégiés :

- S'appuyer sur les élus communaux :
  - fournir des informations « clé en main » à publier dans les bulletins communaux,
  - s'appuyer sur des élus connaisseurs du sujet et expérimentés pour partager leurs connaissances et expériences.
- Organiser des événements ludiques, type conférence ludique :
  - en s'appuyant sur l'expérience du PNRVN qui a organisé des ateliers culinaires. Touche moins de monde qu'une plus grande manifestation mais peut faire dans ce cadre un vrai travail de médiation pour mieux toucher les personnes et faire passer un message.
- Travailler avec le jeune public, notamment via les scolaires. Futurs adultes très sensibles à ces questions.
- Montrer concrètement ce qui est fait localement et pourquoi c'est fait. Faire le lien entre les choix politiques et les actions concrètes mises en place.

**IMPORTANT :** avoir un message positif, ne pas être culpabilisateur. Donner des outils concrets aux habitants, partager des bonnes pratiques.

## 5 – Restitution et conclusion

Ce qu'il faut retenir de la 1<sup>ère</sup> conférence de l'eau du territoire Sauer-Pechelbronn :

- Les données synthétiques du portrait de l'eau ont permis une meilleure connaissance du patrimoine hydraulique de notre territoire,
- Les actions en cours ou à venir dans le domaine de l'eau potable, l'assainissement ou la GEMAPI montrent une interconnexion entre les différentes compétences et la nécessité de travailler en transversalité.
- Les points centraux à retenir des ateliers :
  - Formaliser les solidarités entre commissions locales, en particulier pour l'eau potable, à travers un schéma directeur/une charte de convergence,
  - Mieux se connaître entre acteurs de l'eau et renforcer les partenariats, notamment à travers un contrat de territoire avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse,
  - Sensibiliser et impliquer les habitants du territoire dans la préservation de la ressource,
  - Adopter et promouvoir une gestion sobre et équilibrée de la ressource,
  - Communiquer de manière concertée avec les différents acteurs de l'eau, notamment à travers un plan de communication partenarial.



Le Président  
Jean-Marie HAAS